



LE NOUVELLE DÉCLARATION DE CRACOVIE (2025)

Trente ans après - Pour un
engagement plus fort en faveur
des montagnes européennes

Il y a trente ans, dans cette même ville, des représentants des régions de montagne de toute l'Europe se sont réunis pour affirmer que les montagnes ne sont pas les marges de l'Europe, mais un patrimoine commun qui nécessite protection et action collective. En 1995, Euromontana s'est engagée à protéger les populations, les paysages et les cultures de ces territoires, à renforcer la coopération transfrontalière, et à exiger que soient reconnues les spécificités et les contributions des zones de montagne. Au cours des trois dernières décennies, nous avons travaillé sans relâche pour favoriser la coopération et les échanges, et pour améliorer les politiques publiques.

Depuis 1995, le contexte des régions de montagne en Europe a profondément évolué. Certains défis, comme l'exode rural et l'accès aux services, restent tout aussi pressants, tandis que de nouveaux enjeux, tels que l'accélération des effets du changement climatique et les transitions verte et numérique, ont émergé. Dans le même temps, des progrès importants ont été réalisés, par exemple en matière de protection et d'étiquetage des produits de montagne au niveau européen, un domaine dans lequel l'action d'Euromontana a joué un rôle décisif. Nos revendications ont donc évolué en conséquence : nous ne demandons plus seulement la reconnaissance des montagnes dans les politiques européennes, mais des solutions concrètes, bien financées et adaptées aux territoires, conçues avec et pour les communautés montagnardes.

1 – Un tournant pour les montagnes européennes

Bien que les trente dernières années aient apporté des progrès – d'une meilleure visibilité dans les débats politiques à de nouveaux réseaux et initiatives de coopération – beaucoup reste à faire. Nous lançons donc un avertissement clair : la reconnaissance sans action ne suffit plus. Les promesses faites aux régions de montagne – y compris celles inscrites dans l'article 174 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne – restent en grande partie non tenues. Les territoires de montagne continuent d'être insuffisamment reconnus, sous-financés et désavantagés dans les politiques européennes et nationales.

Nous faisons face à des défis croissants :

- Le changement climatique transforme nos paysages.
- L'exode rural et le vieillissement sapent la vitalité des territoires.
- Les économies de montagne subissent une pression exacerbée par des désavantages structurels.
- Les services essentiels deviennent de plus en plus difficiles d'accès.

Et pourtant, les communautés montagnardes continuent de gérer et de protéger les écosystèmes et les paysages qui nourrissent les Européens avec des produits alimentaires de haute qualité, stockent le carbone, fournissent de l'eau, offrent à tous des expériences naturelles et culturelles, alimentent la bioéconomie et soutiennent la biodiversité. Leur bien-être est une responsabilité partagée par l'ensemble de l'Europe.

2 – Notre engagement commun

Nous, soussignés – représentants des communautés de montagne, des collectivités locales et régionales, du monde académique, des entreprises et de la société civile – formulons cette Déclaration renouvelée non seulement pour rappeler les engagements passés, mais aussi pour appeler à une action immédiate et décisive.

Nous entendons l'inquiétude grandissante dans les zones rurales d'Europe : les décisions prises au centre ignorent trop souvent la réalité du terrain. Les stratégies peuvent paraître prometteuses sur le papier, mais leur mise en œuvre reste lente. Les territoires de montagne sont admirés pour leur beauté, mais négligés dans les politiques publiques. Nous rejetons cette logique.

3 – Garantir le droit de rester

Chacun devrait avoir la possibilité de vivre, de travailler et de s'épanouir dans sa communauté d'origine. Pour les régions de montagne, cela implique des investissements ciblés dans les services, les opportunités économiques et la connectivité. Cela signifie valoriser les agriculteurs et les forestiers de montagne. Cela signifie soutenir les jeunes, encourager les femmes, accompagner les nouvelles entreprises et la coopération. Cela signifie veiller à ce que les transitions verte et numérique atteignent les zones de montagne et répondent à leurs besoins spécifiques. En somme, il s'agit de garantir un véritable « droit de rester » pour tous les citoyens européens.

4 – Au-delà des visions réductrices

Nous rejetons les visions réductrices qui ne considèrent les montagnes qu'à travers leurs contraintes géographiques, leurs ressources naturelles ou leur seul attrait en matière touristique et sportif. Les pouvoirs publics doivent reconnaître la valeur stratégique de ces régions – qu'il s'agisse de sécurité alimentaire, de biodiversité, de gestion de l'eau ou de potentiel économique. Les communautés montagnardes ne sont pas de simples bénéficiaires ; elles sont les gardiennes d'écosystèmes complexes, les dépositaires de traditions culturelles, et en même temps des territoires au fort potentiel d'innovation.

5 – Le défi du renouvellement générationnel

Le renouvellement générationnel est fondamental pour l'avenir des territoires de montagne. Il faut créer un environnement où les jeunes voient un avenir, où ils sont soutenus pour innover, reprendre des exploitations ou des entreprises, et contribuer à leurs communautés. Comme Euromontana l'a souligné à plusieurs reprises – notamment dans la Charte européenne de la jeunesse montagnarde et dans le rapport « Montagne & Jeunesse » – les jeunes sont prêts à s'engager, à condition qu'on leur en donne les moyens. De même, le rôle des femmes dans le maintien des économies et des communautés montagnardes doit être pleinement reconnu et renforcé, comme l'a montré le travail de fond d'Euromontana sur l'égalité des genres. Encourager l'entrepreneuriat féminin, le leadership et la participation est essentiel à la résilience et à la vitalité de ces territoires.

6 – L'opportunité du budget européen post-2027

Trop souvent, les outils de financement restent excessivement complexes, centralisés et déconnectés des réalités vécues par les acteurs de la montagne. Si les stratégies

européennes et nationales peuvent mentionner les zones de montagne, leur mise en œuvre reste insuffisante en l'absence d'approches adaptées. Le budget européen post-2027 constitue une occasion clé pour corriger cette trajectoire et refléter pleinement la diversité territoriale de l'Europe. Les instruments majeurs, tels que la politique agricole commune et la politique de cohésion, doivent intégrer des approches spécifiques aux montagnes, répondant aux besoins et aux atouts distincts de ces régions. Dans tous les pays de montagne, nous devons aller au-delà d'une reconnaissance symbolique pour avancer vers des solutions concrètes et bien financées, co-construites avec les communautés montagnardes et portées par ceux qui connaissent le mieux ces territoires.

Dans le projet actuel de cadre financier pluriannuel, le développement rural ne dispose pas d'une ligne budgétaire claire et dédiée. Ses objectifs risquent d'être dilués dans des enveloppes plus larges et de se retrouver en concurrence avec d'autres priorités. La politique de cohésion elle-même est également exposée à un risque de recentralisation, ce qui ne permettrait pas de prendre suffisamment en compte les besoins locaux. Pour respecter les engagements de l'Europe en matière de cohésion et de solidarité, le CFP post-2027 doit garantir au développement rural des allocations transparentes et un suivi dédié, et veiller à ce que les politiques soient conçues et mises en œuvre au plus près des territoires de montagne.

7 – Vers une meilleure cohérence des politiques

Comme fondement d'une meilleure cohérence des politiques, nous appelons à l'adoption d'une définition claire et commune des zones de montagne au niveau européen, à utiliser comme référence de base dans l'ensemble des politiques de l'Union. Il ne s'agit pas de remplacer les définitions existantes établies dans les législations nationales ou régionales – qui demeurent essentielles – mais de fournir un cadre de référence cohérent pour les institutions européennes. Une telle définition de base renforcerait la cohérence entre les politiques, éviterait les divergences entre les instruments sectoriels et garantirait un traitement équitable des régions de montagne à travers l'Europe – en particulier dans les États membres qui ne disposent pas encore de leur propre définition.

8 – Des montagnes intelligentes, durables et résilientes

Nous croyons au développement durable et intelligent. Les montagnes ne sont pas en retard, elles sont innovantes, adaptables et indispensables. Nous voyons un avenir de « montagnes intelligentes » : où la technologie réduit les distances, où les ressources sont gérées localement, où les jeunes reviennent s'installer, et où la résilience climatique se construit sur le savoir local et la solidarité.

Les solutions existent – dans des villages autonomes en énergie, dans des coopératives qui relancent les filières laine ou bois, dans des projets portés par les jeunes alliant patrimoine et innovation. Elles consistent aussi à veiller à ce que la valeur créée par les ressources naturelles des montagnes – telles que l'eau, les forêts, l'énergie ou le tourisme – contribue directement au bien-être des communautés qui les accueillent et les gèrent. Des mécanismes de partage équitable des bénéfices, qu'il s'agisse de fiscalité, de redevances ou de redistribution des revenus, sont essentiels pour garantir que la valorisation des ressources soutienne le développement local et réduise les inégalités socio-économiques. Ce qu'il manque, c'est la volonté politique pour généraliser de telles pratiques, des financements souples pour les soutenir, et une reconnaissance claire que les montagnes ne sont pas un problème, mais bien une partie de la solution.

9 – L'Europe a besoin d'un Pacte pour les montagnes

Nous appelons l'Union européenne, ses États membres et ses régions, ainsi que les autres pays européens de montagne, à reconnaître l'importance stratégique des territoires de montagne et s'engager dans un véritable partenariat avec eux. Nous soutenons l'appel, lancé depuis les Alpes, en faveur de la création d'un Pacte européen pour les montagnes – un engagement contraignant entre les institutions de l'UE, les pays et régions de montagne, et la société civile, afin de garantir une reconnaissance durable et transversale de ces zones. Ce Pacte doit garantir que les spécificités des régions de montagne soient systématiquement prises en compte, de manière cohérente, dans l'ensemble des politiques et programmes européens. Il doit également s'accompagner d'un observatoire chargé de suivre les données et indicateurs spécifiques aux montagnes, ainsi que d'un suivi dédié au niveau européen. C'est ainsi, et seulement ainsi, que les engagements de l'article 174 du TFUE pourront prendre une forme concrète.

10 – Un avenir partagé

Cette Déclaration n'est pas un simple signal d'alarme. C'est une exigence de justice, de reconnaissance et d'action. L'Europe ne pourra atteindre ses objectifs environnementaux, économiques ou sociaux sans l'inclusion pleine et entière des régions de montagne. Le bien-être et le développement futur de l'Europe sont indissociables de la vitalité et de la résilience de ses montagnes.

En trois décennies, la mission d'Euromontana est passée de la quête de visibilité à l'exigence de mise en œuvre. En 1995, nous demandions à être vus et entendus. En 2025, nous exigeons que les engagements pris soient tenus grâce à des investissements ciblés, des politiques équitables et des outils de gouvernance à long terme à la hauteur du rôle stratégique que jouent les zones de montagne pour l'Europe.

Ainsi, nous renouvelons notre engagement originel avec optimisme et détermination, et appelons tous les acteurs de la montagne qui partagent notre vision à se tenir à nos côtés – à la défendre à tous les niveaux de gouvernance et à œuvrer ensemble pour la transformer en réalité.

L'Europe a besoin de ses montagnes, et les montagnes ont besoin de l'Europe.

Cracovie, le 9 septembre 2025



www.euromontana.org

Retrouvez-nous sur les
réseaux sociaux !
@Euromontana

